

En Première

Un enseignement de spécialité de 4h/semaine, qui allie pratique et culture artistique, pour comprendre le sens et la portée des oeuvres, ainsi que la nature et la diversité des démarches artistiques. Il comprend :

1 - un pôle pratique : (environ 2/3 du temps)

- Chaque élève répond par une **réalisation plastique** à un sujet ouvert, un **questionnement** au programme.
- A travers les différents sujets, les élèves abordent des **techniques variées** (dessin, peinture, photographie, gravure, assemblage, travail en volume, etc.)
- Chaque création est accompagnée d'un travail de réflexion, de **formulation écrite de ses intentions** et d'une **présentation orale**.
- Toute la démarche de recherche est consignée dans un **carnet de bord**

2 - un pôle théorique : (environ 1/3 du temps)

- Un apport en **histoire de l'art** (connaissance de la création contemporaine, ou historique) **en lien avec le sujet abordé**
- Des cours **d'histoire de l'art** (Art pariétal, Antiquités, Moyen-Age, etc.)
- L'évaluation passe en cours d'année d'un simple contrôle de connaissances à l'**analyse comparative d'œuvres** (à l'écrit)

En Terminale

L'enseignement de spécialité passe à **6h/semaine en Terminale**

- il se poursuit dans l'équilibre entre les deux pôles.
- La pratique et la théorie occupent désormais chacune 50% du temps.
- La structuration du pôle pratique reste la même. S'y ajoute la **préparation à l'épreuve orale de spécialité du baccalauréat** (présentation d'un projet artistique).
- Le pôle théorique s'enrichit de l'étude de **plusieurs artistes au programme**, et de l'**apprentissage de la méthodologie pour les épreuves écrites du baccalauréat**.

Epreuves finales (baccalauréat)

- Une épreuve écrite de 3h30 comprenant :

1- **une analyse d'un corpus d'oeuvres** comprenant une oeuvre étudiée en classe et quatre oeuvres issues du champ de l'histoire de l'art et de l'art contemporain ;

2- au choix, **un commentaire critique d'un document sur l'art** ou une **note d'intention pour un projet d'exposition**.

- Une épreuve orale de 30 mn lors de laquelle l'élève présente **un projet personnel**.

Après le bac

Le choix des associations de spécialités est à penser en fonction de ses **capacités et compétences, de ses goûts, et de son projet post bac**.

Différentes associations de spécialités sont possibles (arts plastiques et : mathématiques, LLCE, Physique-chimie, SVT, HGGSP, SES, etc.).

Les filières post-bac sont variées : écoles d'architecture, DNMADE (les DNMADE proposent de nombreuses mentions comme le design, l'animation, le graphisme, l'horlogerie, le spectacle, le livre, etc.), université en arts plastiques, histoire de l'art, écoles d'art, BTS audiovisuel, etc.

Se renseigner auprès des écoles, lors des portes ouvertes, pour connaître les associations de spécialités préconisées. Par exemple telle école d'architecture privilégiera un profil scientifique (2 EDS scientifiques) tandis que telle autre sélectionnera plus volontiers une association comme arts plastiques-physique.